



## **Communauté de Communes de Sélestat**

### **PROCES-VERBAL**

de la réunion du Conseil de Communauté du 16 avril 2008  
(salle Sainte Barbe à Sélestat)

#### SEANCE N° 1

La séance a fait l'objet des mesures de publicité prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales :

- Û convocation des membres titulaires et suppléants le 7 avril 2008
- Û affichage aux portes du siège de l'ordre du jour et de la convocation
- Û publication par voie de presse dans les quotidiens régionaux et locaux :
  - ⊖ Dernières Nouvelles d'Alsace
  - ⊖ L'Alsace

Monsieur Marcel BAUER, président sortant, ouvre la séance à 19 heures en saluant l'ensemble des participants, les délégués titulaires et suppléants, les anciens élus, les agents de la communauté de communes, les représentants de la presse. Monsieur BAUER adresse ses félicitations aux membres du conseil qui après leur succès aux élections municipales ont été désignés pour représenter leur commune à la communauté de communes.

#### Membres présents :

Mesdames et Messieurs Willy SCHWANDER, Luc ADONETH, Albert CARL, Olivier ECKERT, Jean Jacques GOLDSTEIN, Charles ANDREA, Stéphanie FREY, Benoît HEINRICH, Francis WEYH, Michèle CLAVER, Jean-Claude HILBERT, Jeanne Marie WOTLING, Patrick BARBIER, Jean Georges FUHRER, Claude RISCH, André BOESCH, Philippe SIMLER, Stéphane WEISHARD, Valérie ARBOGAST, Marcel BAUER, Myriam BOUYER-BAUMANN, Anne DESCHAMPS DELLENBACH, Jean Claude DONIUS, Robert ENGEL, Gaby KARL SCHORN, Stéphane KLEIN, Marie Anne KOENIG, Jacques MEYER, Olivier PERNET, Emmanuel REINHEIMER, Guy RITTER, Stéphane ROMY, Jean François ROYER, Gérard SCHENCK, délégués titulaires.

Mesdames et Monsieur Sylvie HIRTZ, Michèle KRUMB, Sandrine ARMBRUSTER, Jean Pierre HAAS, délégués suppléants en remplacement de membres titulaires.

Mesdames et Messieurs Eric BRUNSTEIN, Bernard DORGLER, Michèle LITTY, Serge SCHUHLER, Jean Martin KIENTZ, Barbara LATHIERE, Maurice SUTTERLITTI, Jean Louis STEINBERGER, Armand KELLER, Christian FRECH Roland LINCK, Carine SCHUTZ, François WACH, Eric CONRAD, Odile RAPP-WEISS, délégués suppléants.

#### Absents excusés :

Monsieur Pascal BURCKEL, délégué titulaire, remplacé par Madame Sylvie HIRTZ, déléguée suppléante  
Monsieur Bernard RUHLMANN, délégué titulaire, remplacé par Madame Michèle KRUMB, déléguée suppléante  
Monsieur Charles LEOPOLD, délégué titulaire, remplacé par Monsieur Jean Pierre HAAS, délégué suppléant  
Madame Geneviève MULLER-STEIN, déléguée titulaire, remplacée par Madame Sandrine ARMBRUSTER, déléguée suppléante  
Madame Fabienne ROTH, déléguée suppléante

Assistent en outre à la séance :

Monsieur Hervé HEITZ, Directeur Général des Services de la Communauté de Communes de Sélestat  
Monsieur Marc ENSMINGER, Directeur Général Adjoint des Services



INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Monsieur Marcel BAUER donne lecture des désignations faites par les douze conseils municipaux au conseil de la Communauté de Communes de Sélestat :

q Délégués titulaires :

Baldenheim	:	Monsieur Willy SCHWANDER
Châtenois	:	Monsieur Jean-Jacques GOLDSTEIN Monsieur Luc ADONETH Monsieur Albert CARL Monsieur Olivier ECKERT
Dieffenthal	:	Monsieur Charles ANDREA
Ebersheim	:	Mademoiselle Stéphanie FREY Monsieur Benoît HEINRICH
Ebersmunster	:	Monsieur Pascal BURCKEL
Kintzheim	:	Monsieur Francis WEYH Monsieur Bernard RUHLMANN
Mussig	:	Monsieur Jean-Claude HILBERT Madame Jeanne-Marie WOTLING
Muttersholtz	:	Monsieur Patrick BARBIER Monsieur Jean Georges FUHRER
La Vancelle	:	Madame Michèle CLAVER
Orschwiller:	:	Monsieur Claude RISCH
Scherwiller	:	Monsieur André BOESCH Monsieur Philippe SIMLER Monsieur Stéphane WEISHARD
Sélestat	:	Monsieur Marcel BAUER Madame Myriam BOUYER-BAUMANN Monsieur Stéphane ROMY Monsieur Jacques MEYER Monsieur Emmanuel REINHEIMER Monsieur Robert ENGEL Monsieur Jean-François ROYER Monsieur Guy RITTER Madame Anne DESCHAMPS-DELLENBACH Monsieur Gérard SCHENCK Madame Marie-Anne KOENIG Monsieur Charles LEOPOLD Monsieur Jean-Claude DONIUS Monsieur Olivier PERNET Madame Valérie ARBOGAST Madame Gaby KARL-SCHORN Madame Geneviève MULLER-STEIN Monsieur Stéphane KLEIN

q Délégués suppléants :

Baldenheim	:	Monsieur Clément RENAUDET
Châtenois	:	Monsieur Eric BRUNSTEIN Monsieur Bernard DORGLER Madame Michèle LITTY Monsieur Christian OTTENWAELDER
Dieffenthal	:	Monsieur Serge SCHUHLER
Ebersheim	:	Monsieur Jean Martin KIENTZ Madame Barbara LATHIERE
Ebersmunster	:	Madame Sylvie HIRTZ
Kintzheim	:	Madame Michèle KRUMB Monsieur Maurice SUTTERLITTI
La Vancelle	:	Monsieur Jean Louis STEINBERGER
Mussig	:	Monsieur Armand KELLER Madame Fabienne ROTH
Muttersholtz	:	Monsieur Christian FRECH Monsieur Roland LINCK
Orschwiller:	:	Monsieur Michel FREYDT
Scherwiller	:	Monsieur Marc HEIMBURGER Madame Carine SCHUTZ Monsieur François WACH
Sélestat	:	Madame Sandrine ARMBRUSTER Monsieur Eric CONRAD Monsieur Jean Pierre HAAS Madame Capucine HUSSER-OTT Madame Odile RAPP-WEISS Monsieur Marc RUHLMANN

Monsieur Marcel BAUER proclame installé le nouveau conseil de la Communauté de Communes de Sélestat. Il cède la présidence à Monsieur Albert CARL, doyen d'âge de l'assemblée.

q q q q q q

## ELECTION DU PRESIDENT

Monsieur Albert CARL, avant de faire procéder le conseil à l'élection du Président, s'exprime en ces termes :

« Mademoiselle, Mesdames, Messieurs,  
Chers collègues délégués.

En tant que doyen d'âge des délégués de ce futur conseil communautaire composé de 38 élus au sein des conseils municipaux respectifs dans les douze communes de la Communauté de Communes de Sélestat, je suis évidemment très heureux mais avec un brin d'émotion de devoir présider pour un court moment cette assemblée pour l'élection de son nouveau président. En préalable je voudrais vous adresser quelques paroles de remerciements.

Premièrement à notre Président sortant Monsieur Marcel BAUER pour ses compétences, son dynamisme, sa ténacité et sa volonté qu'il a engagés lors de la dernière mandature de 7 ans 2001 – 2008 pour faire progresser l'intercommunalité.

Remercier également les anciens délégués qui ont été réélus pour leurs contributions, leur clairvoyance et leur engagement dans l'intérêt communautaire. Mais surtout remercier, saluer et souhaiter la bienvenue dans notre conseil communautaire les 16 nouveaux délégués que nous accueillons avec beaucoup de confiance et d'intérêt. Et enfin nos 9 femmes sur les 38 délégués, même score qu'en 2001 il faudrait faire beaucoup mieux en 2014 pour se rapprocher de la parité. Merci Mesdames, je suis certain que vous aurez une bonne écoute avec des oreilles attentives.

Je ne vais pas vous citer toutes les réalisations et engagements de travaux ou de projets que nous avons réalisés lors de la dernière mandature. Vous avez déjà pu vous rendre compte sur le terrain mais sachez qu'aucune commune des 12 n'a été oubliée ou laissée pour compte dans tous les domaines de compétence de notre intercommunalité.

Je citerai seulement un extrait du texte de Monsieur Emile BARTHEL prononcé par lui à la fin de la dernière réunion.

« Les décisions les plus importantes ont toutes été prises à l'unanimité ou ont suscité en tout cas un très large consensus, décisions issues de réunions de qualité marquées par la cordialité lors de nos rencontres du bureau, des commissions ou du conseil communautaire ».

Cet esprit devra nous guider tous ensemble pour poursuivre les actions engagées et mettre en chantier nos projets dans les meilleures conditions techniques et financières pour faire avancer toujours notre intercommunalité.

Nous devons dépasser nos intérêts purement locaux pour travailler dans l'intérêt de nos concitoyens de la communauté de communes de Sélestat.

Il faut arriver à démarquer notre communauté de communes dans une réalité de bien être, de bien vivre et de bien travailler. Nous avons les atouts – les montagnes, le piémont avec son vignoble, le Ried et la ville – soit un échantillon de toute la grandeur de l'Alsace réduit à la communauté de communes de Sélestat.

Ensembles, nous sommes des élus responsables et nous n'avons pas le droit de décevoir nos concitoyens. Il faut agir dans l'intérêt public avec beaucoup de bon sens, d'impartialité, renforcer les liens de notre communauté de communes dans le Centre Alsace renforcé et dynamique. Nous avons la volonté ici dans cette assemblée et dans nos communes et pour finir je citerai le projet intercommunal que le Président sortant a fixé en trois points lors de sa dernière présidence le 25 février 2008 :

1. Renforcer l'attractivité de notre territoire
2. Améliorer le cadre de vie et l'environnement
3. Faire progresser les services aux habitants.

Voilà le message que je voulais vous faire entendre lors de cette installation du conseil communautaire 2008 – 2014.

Merci de m'avoir écouté. »

Nous allons passer à l'élection du président de la communauté de Communes de Sélestat.

Le Bureau de vote a été normalement constitué par les deux délégués les plus jeunes, homme, femme et par notre directeur général.

Je propose la candidature de Monsieur Marcel BAUER, conseiller général, maire de Sélestat et délégué de Sélestat.

Y a-t-il d'autres candidats ?

Je mets donc au vote l'élection du Président.

Le dépouillement du scrutin donne le résultat suivant :

S	nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	38
S	à déduire bulletins blancs ou nuls	:	2
S	suffrages exprimés	:	36
S	majorité absolue	:	19
S	Monsieur Marcel BAUER	:	36

Monsieur Marcel BAUER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est proclamé président, il est aussitôt installé dans ses fonctions.

Monsieur Marcel BAUER s'adresse alors au conseil de communauté pour en remercier les membres de la confiance renouvelée ou accordée pour les six années à venir. Les anciens élus le savent, les nouveaux le constateront : la mission à accomplir est délicate, exaltante pour le service de la collectivité. Les responsabilités à assumer sont lourdes pour mettre en œuvre de nouvelles compétences comme le périscolaire et la petite enfance qui s'ajoutent à toutes celles existant depuis plus longtemps.

Le travail à mener ensemble se fera de manière conviviale ce qui ne veut pas dire qu'il sera fait à la légère. Chaque délégué, titulaire et suppléant, pourra s'investir puisque les projets sont nombreux.

Monsieur Marcel BAUER remercie Monsieur Albert CARL d'avoir assuré la présidence de séance et de l'avoir proposé comme candidat à la fonction de président. S'adressant à l'ensemble du conseil de communauté, Monsieur Marcel BAUER déclare : je vous fais confiance et je sais que je ne me tromperai pas. »

q q q q q q

## DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS

Selon l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, le nombre de vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale, sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif de celui-ci.

Pour le conseil de la Communauté de Communes de Sélestat composé de 38 membres, le nombre maximum de vice-présidents est donc de 11.

Dans la précédente mandature, le nombre de vice-présidents avait été fixé à 11.

Monsieur BAUER, président, propose que le nombre des vice-présidents soit reconduit à 11.

Il est demandé au Conseil de Communauté,

DE SE PRONONCER sur le nombre de vice-présidents.

DE DECIDER de porter à 11 le nombre des vice-présidents.

Ces dispositions sont adoptées à l'unanimité.

q q q q q q

## ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

Il est ensuite procédé, dans les mêmes formes que pour l'élection du Président, à l'élection des 11 vice-présidents.

### 1<sup>er</sup> vice-président :

S	nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	38
S	à déduire bulletins blancs ou nuls	:	1
S	suffrages exprimés	:	37
S	majorité absolue	:	19
S	Monsieur Claude RISCH	:	37

Monsieur Claude RISCH remercie le conseil pour la confiance qui lui est faite en émettant le souhait que les six prochaines années soient faites de confiance, de sérénité et de dynamisme.



### 2<sup>ème</sup> vice-président :

S	nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	38
S	à déduire bulletins blancs ou nuls	:	1
S	suffrages exprimés	:	37
S	majorité absolue	:	19
S	Monsieur Jacques MEYER	:	37

Monsieur Jacques MEYER remercie le président et l'ensemble du conseil de leur confiance. Les perspectives de travail pour faire aboutir des projets structurants pour toutes les communes sont bonnes.



### 3<sup>ème</sup> vice-président

S	nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	38
S	à déduire bulletins blancs ou nuls	:	1
S	suffrages exprimés	:	37
S	majorité absolue	:	19
S	Monsieur Albert CARL	:	37

Monsieur Albert CARL remercie tous les délégués pour leur vote en déclarant qu'on va maintenant transformer l'essai sur les prochaines années.



### 4<sup>ème</sup> vice-président :

S	nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	38
S	à déduire bulletins blancs ou nuls	:	4
S	suffrages exprimés	:	34
S	majorité absolue	:	18
S	Monsieur Francis WEYH	:	34

Monsieur Francis WEYH adresse ses chaleureux remerciements aux membres du conseil en rappelant que nous avons construit la médiathèque et le siège de la communauté de communes. Nous construirons encore dans le respect des uns et des autres : la Ville, le Piémont et le Ried.

5<sup>ème</sup> vice-président :

S	nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	38
S	à déduire bulletins blancs ou nuls	:	1
S	suffrages exprimés	:	37
S	majorité absolue	:	19
S	Monsieur Stéphane ROMY	:	37

Monsieur Stéphane ROMY remercie le conseil pour la confiance qui lui est témoignée en disant qu'il tâchera de mener au mieux les finances de la communauté de communes.



6<sup>ème</sup> vice-président :

S	nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	38
S	à déduire bulletins blancs ou nuls	:	3
S	suffrages exprimés	:	35
S	majorité absolue	:	18
S	Monsieur Charles ANDREA	:	35

Comme représentant de la plus petite commune de la communauté, Monsieur Charles ANDREA remercie les membres du conseil en promettant de ne pas les décevoir.



7<sup>ème</sup> vice-président :

S	nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	38
S	à déduire bulletins blancs ou nuls	:	1
S	suffrages exprimés	:	37
S	majorité absolue	:	19
S	Monsieur André BOESCH	:	37

Monsieur André BOESCH remercie le conseil de sa confiance en assurant qu'il fera de son mieux dans l'exercice de ses fonctions.



8<sup>ème</sup> vice-président :

S	nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	38
S	à déduire bulletins blancs ou nuls	:	2
S	suffrages exprimés	:	36
S	majorité absolue	:	19
S	Monsieur Jean-Claude HILBERT	:	36

Monsieur Jean Claude HILBERT remercie tous les délégués. Nous avons accompli ensemble du bon travail ; il faut repartir avec le même enthousiasme pour des projets très concrets.



9<sup>ème</sup> vice-président :

S	nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	38
S	à déduire bulletins blancs ou nuls	:	2
S	suffrages exprimés	:	36
S	majorité absolue	:	19
S	Madame Myriam BOUYER-BAUMANN	:	36

Madame Myriam BOUYER remercie du fond du cœur Monsieur Marcel BAUER et tous les élus de leur confiance. Le chantier qui lui est confié est important puisque l'enfance et la jeunesse sont l'avenir et le devenir de notre communauté de communes.



10<sup>ème</sup> vice-président :

S	nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	38
S	à déduire bulletins blancs ou nuls	:	2
S	suffrages exprimés	:	36
S	majorité absolue	:	19
S	Monsieur Willy SCHWANDER	:	36

Monsieur Willy SCHWANDER remercie Monsieur Marcel BAUER et tous les délégués de leur confiance en assurant vouloir travailler en harmonie avec tous ainsi qu'avec les personnes ressources de la communauté de communes.



11<sup>ème</sup> vice-président :

S	nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	38
S	à déduire bulletins blancs ou nuls	:	7
S	suffrages exprimés	:	31
S	majorité absolue	:	16
S	Monsieur Patrick BARBIER	:	31

Monsieur Patrick BARBIER remercie pour la confiance qui lui est faite en affirmant qu'il fera le maximum pour en être digne.

q q q q q q

Monsieur Marcel BAUER félicite l'ensemble du bureau de la communauté de communes et il annonce les compétences qu'il délèguera à chacun d'entre eux :

Monsieur Claude RISCH	:	culture, tourisme, éducation à l'environnement
Monsieur Jacques MEYER	:	développement économique, incendie et secours
Monsieur Albert CARL	:	assainissement. Sa candidature sera proposée pour assurer la présidence du SYMTESE
Monsieur Francis WEYH	:	développement sportif

Monsieur Stéphane ROMY : finances  
 Monsieur Charles ANDREA : hydraulique fluviale. Monsieur Andréa aura en charge le chantier de la Maison de la Nature jusqu'à son terme.  
 Monsieur André BOESCH : transports  
 Monsieur Jean-Claude HILBERT : moyens généraux, communication  
 Madame Myriam BOUYER : enfance – jeunesse  
 Monsieur Willy SCHWANDER : logement  
 Monsieur Patrick BARBIER : développement intercommunal avec notamment le futur contrat de territoire avec le Conseil Général.

Monsieur BAUER remercie la commune d'Ebersheim qui a permis qu'un consensus soit trouvé, après une discussion honnête et sérieuse, pour la constitution du bureau.

Monsieur BAUER annonce que la commune d'Ebersheim se fera confier la responsabilité de la commission d'appel d'offres ainsi que la construction de la fourrière animale.

Il s'agit de deux dossiers particulièrement importants.

Monsieur BAUER annonce par ailleurs que les commissions de travail vont être mises en place. Un courrier sera adressé à chaque mairie pour que soit proposée l'inscription des délégués dans ces différentes commissions.

q q q q q q

Monsieur Stéphane KLEIN félicite le président pour son élection en remarquant qu'il attendait de sa part un discours de politique générale sur les orientations ainsi que les méthodes de travail de la communauté de communes de façon à pouvoir se projeter dans les différentes commissions de travail qui vont se constituer. Monsieur KLEIN espère avoir droit à un tel discours lors de la prochaine séance.

Monsieur Marcel BAUER explique que précisément, il souhaite immédiatement présenter les orientations intercommunales en commentant le contenu du livret d'accueil qu'il fait remettre à chacun des conseillers.

Monsieur Marcel BAUER détaille en particulier de la façon suivante les différentes actions dans lesquelles la communauté de communes est engagée.

## DEVELOPPEMENT

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

#### Les Parcs d'Activités Economiques Intercommunaux :

Le parc du Giessen à Châtenois – Scherwiller est en cours d'aménagement et sera opérationnel en fin d'année 2008. La commercialisation des lots a commencé sous le contrôle d'un comité de pilotage.

Autres perspectives de création de parcs d'activités : zone de Sélestat – Kintzheim, zone de Sélestat Nord.

3 ateliers relais ont été construits par la communauté de communes et sont occupés par des entreprises avec un contrat de crédit bail : Armatures du Centre Alsace à Châtenois, Promès (Forclum Est) à Châtenois, Métalboi à Sélestat.

Un projet de création d'une Pépinière – Maison de l'Entreprise a été monté en relation avec les autres communautés de communes d'Alsace centrale. Sa mise en œuvre est suspendue aux travaux d'aménagement du Giessen devant mettre à l'abri des crues centennales le site d'implantation retenu.

Animation économique : en alternance avec le salon de l'artisanat organisé au niveau de la ville de Sélestat, une opération « Portes ouvertes chez les artisans » est organisée tous les 2 ans sur l'ensemble du territoire intercommunal.

## DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE :

La communauté de communes participe à la promotion touristique de l'ensemble de l'entité : édition de documentations, participation à des foires et salons avec les offices du tourisme.

L'Espace de Promotion de l'Alsace centrale, installé depuis l'été 2007 sur l'aire de services du Haut Koenigsbourg, a été aménagé et est exploité désormais par la communauté de communes de Sélestat pour le compte des 10 communautés de communes de l'ADAC.

Pistes et itinéraires cyclables : le réseau intercommunal (hors zones agglomérées) continue à se structurer : les prochaines liaisons à mettre en œuvre concernent Ebersheim – Ebersmunster, Baldenheim – Mussig, Châtenois – Sélestat dans le cadre du projet de contournement de Châtenois.

Randonnée canoë : un programme d'aménagement des itinéraires a été approuvé et sera progressivement mis en œuvre : embarcadères/débarcadères, panneaux d'information, signalétique de sécurité et sensibilisation.

La création d'un Office de Tourisme Intercommunal est en préparation active et pourrait se concrétiser prochainement.

## ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE

### HABITAT – LOGEMENT :

Le PLH (Programme Local de l'Habitat) a été adopté en décembre 2007. La mise en œuvre du programme d'actions peut maintenant être engagée.

L'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) 2004 – 2007 a été prolongée d'un an et s'achève donc prochainement.

L'aire d'accueil intercommunale des gens du voyage est en service depuis novembre 2006. La gestion en est assurée par l'association Tremplins.

La communauté de communes est compétente pour l'aménagement du site des nomades sédentarisés à Châtenois–Sélestat. Les aménagements du lotissement ont été menés par la CCS, Domial assurant la construction d'une douzaine de pavillons modulaires.

La communauté de communes dispose d'un observatoire du logement qui suit et analyse un certain nombre d'indicateurs. Ces ressources sont particulièrement utiles pour la mise en œuvre du PLH.

### ASSAINISSEMENT :

La compétence est assurée par différents établissements publics.

La communauté de communes a en charge les travaux d'investissement des réseaux des 12 communes et des collecteurs intercommunaux. Un programme pluriannuel, contractualisé avec le Département du Bas-Rhin et l'Agence de l'Eau, est en cours de réalisation.

L'exploitation de ces mêmes ouvrages relève, depuis début 2007, de la compétence du SDEA ([www.sdea.fr](http://www.sdea.fr)). La communauté de communes est représentée au SDEA par 11 délégués.

La station d'épuration et les collecteurs « intersyndicaux » sont de la compétence du SYMTESE regroupant outre la CCS, les communautés de communes du Grand Ried, du Bernstein-Ungersberg et les communes de Lièpvre, Rombach-le-Franc et Ste-Croix-aux-Mines. L'exploitation de la station et des collecteurs intersyndicaux est assurée dans le cadre d'une délégation de service public par la société Véolia Eau.

## HYDRAULIQUE FLUVIALE :

Le projet d'aménagement du Giessen visant à contenir les crues centennales a été approuvé en février 2007. Le projet doit obtenir maintenant les autorisations administratives nécessaires. Des acquisitions foncières, en cours de négociation, sont également nécessaires.

Des travaux d'entretien sur le Giessen et La Liepvrette sont entrepris chaque année : berges, ripisylve, dégagement d'embâcles.

La communauté de communes participe au SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Giessen – Liepvrette et aux travaux de la Commission Locale de l'Eau chargée de son élaboration.

## MAISON DE LA NATURE :

La communauté de communes assure la maîtrise d'ouvrage de la construction de la nouvelle Maison de la nature de Muttersholtz avec des concours financiers importants de la Région et du Département. L'équipement, principalement voué à l'éducation à l'environnement (labels CPIE et CINE), sera opérationnel d'ici la fin de l'année 2008.

## SERVICES AUX HABITANTS

### TRANSPORT :

Un PTU (Périmètre de Transport Urbain) s'applique à l'ensemble du territoire intercommunal ce qui permet à la communauté de communes d'organiser un système de transport collectif, ce qui la rend responsable également des transports scolaires.

Le TIS (Transport Intercommunal de Sélestat) comporte des lignes régulières (Châtenois – Sélestat – Ebersheim et Muttersholtz – Sélestat – Scherwiller) et des lignes de transport à la demande (TAD) qui desservent des arrêts dans l'ensemble des communes non desservies par des lignes régulières. L'exploitation est confiée, par une délégation de service public, à la société Autocars Schmitt de Muttersholtz ([www.tis-selestat.com](http://www.tis-selestat.com)).

Un schéma d'accessibilité sera prochainement élaboré pour qu'en 2015 au plus tard le service de transport collectif soit totalement accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite.

Les transports scolaires relèvent aussi de la CCS sur le plan financier. C'est le Conseil général qui en assure, par convention, la gestion.

## ENFANCE – JEUNESSE :

Petite enfance : le RAM (Relais d'Assistants Maternels) est au service de l'accueil des enfants à domicile, pour les parents comme pour les assistants maternels.

L'accueil collectif (crèche, halte garderie, multi accueil) entre dans les compétences intercommunales au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

L'accueil périscolaire est devenue une compétence intercommunale au 1<sup>er</sup> janvier 2008 : la gestion est assurée par des structures associatives dans toutes les communes sauf à Sélestat où une partie fonctionne en régie directe. Les agents affectés à ce service intégreront la communauté de communes le 1<sup>er</sup> août prochain. De nouvelles structures sont programmées pour que toutes les communes disposent d'un service périscolaire dans un délai rapproché.

L'animation jeunes de la CCS propose des programmes d'activités pendant les différentes vacances scolaires. Elle intervient également tout au long de l'année dans les communes, dans les établissements scolaires avec la présence de 3 animateurs employés par la FDMJC.

## MEDIATHEQUE :

Le réseau intercommunal est constitué de la médiathèque intercommunale de Sélestat et de 4 bibliothèques (Baldenheim, Châtenois, Ebersheim, Scherwiller) qui reçoivent l'appui important d'équipes de bénévoles. Outre le prêt et la consultation sur place de nombreux documents, d'autres prestations sont proposées par le réseau : conférences, expositions, animations diverses, accueil de classes, Espace Culture Multimédia ([www.mediatheque-selestat.net](http://www.mediatheque-selestat.net)).

## UNIVERSITE :

La communauté de communes met à disposition de l'Université Marc Bloch des locaux qu'elle a construits (à proximité du lac de canotage) et qui accueillent le Département d'Etudes Territoriales ([www.det.u-strasbg.fr](http://www.det.u-strasbg.fr)). Une centaine d'étudiants suivent des cours de DEUST et de Licence professionnelle. La CCS contribue par convention au financement de ce cycle universitaire

## SPORT

La compétence traditionnelle de la communauté de communes concernait les gymnases mis à disposition des collèves à savoir les COSEC Frédéric Koch à Châtenois et Eugène Griesmar à Sélestat.

Ont été ensuite définis des équipements sportifs communautaires, inscrits dans une programmation pluriannuelle : les terrains de grands jeux en gazon synthétique (celui de Scherwiller réalisé en 2004-2005), le nouveau COSEC de Sélestat (travaux débutés en mars 2008), les terrains de jeux multisports (8 installés en 2006 – 2007), les salles couvertes du Piémont et du Ried restant à réaliser.

La communauté de communes a par ailleurs décidé d'attribuer des fonds de concours à Sélestat pour la nouvelle piscine et à Scherwiller pour une salle de sport couverte.

Un soutien financier est également apporté au sport de haut niveau (Sélestat Alsace Handball) qui participe à la promotion du territoire au niveau national.

## RESEAU CABLE

La communauté de communes a créé un réseau câblé dont elle a concédé la réalisation et l'exploitation à la société Est Vidéocommunication. Destiné à l'origine à la distribution de chaînes de télévision, le réseau câblé propose également aux abonnés l'accès à la téléphonie et à internet. Le taux de raccordement dépasse maintenant 33%.

Sur le réseau câblé, un canal a été réservé pour une chaîne locale qui a été créée en 2002. Piérisel TV, pilotée par une association regroupant également les chaînes locales du secteur de Marckolsheim et du Val d'Argent, produit et diffuse des reportages consacrés à la vie du territoire de la communauté de communes ([www.pieriseltv.fr](http://www.pieriseltv.fr)) .

## FOURRIERE ANIMALE

La communauté de communes assure le portage de la création de la nouvelle fourrière de la SPA qui dessert 114 communes d'Alsace centrale.

Le site retenu se trouve en limite des communes d'Ebersheim et de Sélestat, sur la RD 81.

La demande d'autorisation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement est en cours d'instruction.

Le coût de l'équipement sera répercuté sur l'ensemble des communes bénéficiant des services de la SPA.

## ORDURES MENAGERES

Les communes d'Alsace centrale ont transféré leur compétence à leurs communautés de communes respectives en 2002. Ces communautés de communes ont confié la mise en œuvre du service (collecte, traitement, déchetteries, containers d'apports volontaires) au SMICTOM d'Alsace centrale auquel elles adhèrent ([www.smictom-alsacecentrale.fr](http://www.smictom-alsacecentrale.fr)) . La facturation du service aux usagers relève des communautés de communes qui ont toutes fait le choix de la redevance.

Pour la communauté de communes de Sélestat, la redevance est facturée aux occupants d'une habitation ou d'un local professionnel. En fonction du nombre de personnes pour les particuliers, en fonction du volume du bac vert pour les professionnels.

Le SMICTOM prépare pour 2010 une redevance incitative, uniformisée pour l'ensemble du territoire qu'il dessert.

La communauté de communes de Sélestat est représentée au SMICTOM par 7 délégués.

## MOYENS GENERAUX

INCENDIE ET SECOURS : après la départementalisation des services d'incendie et secours, les communes et la communauté de communes ont transféré en 2000 au SDIS du Bas-Rhin ([www.sdis67.com](http://www.sdis67.com)) les personnels et les biens affectés aux différents corps. L'ensemble des contingents dus au SDIS sont maintenant mutualisés avec une prise en charge par la communauté de communes.

DISTRIBUTION D'ENERGIE ELECTRIQUE : historiquement, la distribution d'énergie électrique relève de la compétence des communes ou des intercommunalités. Pour exercer cette compétence, la CCS a passé un contrat de concession avec EDF, contrat qui détermine les règles relatives aux travaux à effectuer sur le réseau ainsi que celles relatives au service rendu aux usagers.

SIG (service d'information géographique) : la communauté de communes est compétente depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 pour la création et l'exploitation au niveau intercommunal d'un SIG. A partir des ressources existant à la ville de Sélestat, tant sur le plan humain que matériel, un SIG est en cours de développement pour permettre à l'ensemble des 12 communes d'accéder aux informations géographiques numérisées les plus courantes d'abord (cadastre, plans d'occupation des sols) et qui pourront ensuite évoluer selon les besoins. Les services affectés au SIG sont partagés entre la ville et la CCS avec une convention de mise à disposition.

COMMUNICATION : 2 outils principaux pour présenter la communauté de communes et ses actions. « Le journal de la communauté de communes » qui paraît en juin et en décembre et qui est distribué dans tous les foyers des 12 communes. Le site internet qui passe en revue l'ensemble des compétences intercommunales, indique des liens vers des services et des organismes complémentaires et permet aussi de télécharger un certain nombre de documents utiles ([www.cc-selestat.fr](http://www.cc-selestat.fr)).

SCOT : le schéma de cohérence territoriale d'Alsace centrale s'élabore sur un périmètre regroupant les communautés de communes de 4 cantons : Marckolsheim, Sélestat et Villé dans le Bas-Rhin, Sainte-Marie-aux-Mines dans le Haut-Rhin. La communauté de communes est représentée par 17 délégués (+ 4 suppléants) au syndicat mixte en charge du SCOT.

ADAC : l'Association pour le Développement de l'Alsace Centrale, créée en 1985, regroupe les 10 communautés de l'Alsace centrale (99 communes) et a été reconnue structure « Pays » par arrêté préfectoral en 1998. Une charte de pays a été approuvée et un Conseil de développement, composé d'acteurs de la société civile locale, intervient maintenant comme instance consultative et force de proposition. La communauté de communes est représentée à l'ADAC par son président (membre de droit) et par 2 membres ([www.pays-alsace-centrale.com](http://www.pays-alsace-centrale.com)) .

IRCOD : l'Institut Régional de Coopération Développement est une association de droit local ayant pour vocation de promouvoir une culture de coopération en Alsace et de soutenir des actions de coopération décentralisée dans les pays du Sud. La communauté de communes y adhère et participe à un partenariat avec 2 communes du Cameroun, Sa'a et Ombessa ([www.ircod.org](http://www.ircod.org)) .

q q q q q q

Monsieur Marcel BAUER annonce qu'il proposera prochainement à l'ensemble du conseil des visites de terrain, des visites permettant de prendre la mesure de chantiers importants comme celui de la Maison de la Nature, du Parc d'Activités Economiques Intercommunal du Giessen à Scherwiller-Châtenois, du COSEC dans un deuxième temps.

Monsieur Stéphane KLEIN remarque que la présentation faite par Monsieur BAUER constitue un tour d'horizon et un état des lieux mais pas un discours de politique générale qui devrait énoncer des valeurs et des objectifs et décrire une méthode de travail.

Monsieur BAUER annonce que la prochaine réunion du conseil de communauté aura lieu le mardi 6 mai à 19 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur BAUER lève la séance à 20 heures 30.

Marcel BAUER  
Président de la Communauté de  
Communes de Sélestat